

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
--

Le 14 octobre 2021

Numéro de parution : RA000245

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/389

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 5 août 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme FISCHER (Magali) épouse LEPOITTEVIN, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «COSSARD-MARTIN-DAMAY, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» à la résidence de Troyes (Aube), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 12 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SARL «TANGRAM-NOTAIRES» à la résidence de Bar-sur-Seine (Aube).

Notaire concerné : Mme FISCHER (Magali) épouse LEPOITTEVIN

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)